



Les temps d'attente pour le remboursement des médicaments contre le cancer dans les régimes publics doivent s'améliorer

LES PATIENTS CANADIENS SUBISSENT DES DÉLAIS IMPORTANTS DANS LE REMBOURSEMENT DES MÉDICAMENTS ANTICANCÉREUX NOVATEURS DANS LES RÉGIMES PUBLICS.

Les raisons derrière l'augmentation des délais d'inscription au Canada comprennent :



Contrairement à d'autres pays, le processus d'évaluation et de remboursement des médicaments dans les régimes publics est successif et comprend de nombreuses étapes indépendantes



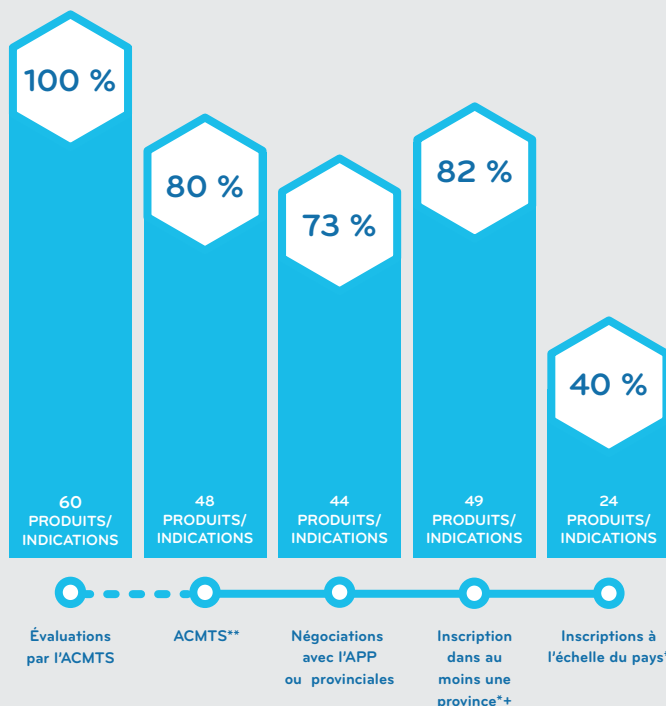
Les délais postérieurs au PPEA ajoutent du temps aux décisions d'inscription



Certaines provinces prennent encore plus de temps à inscrire même après toutes ces étapes, en raison de limites budgétaires

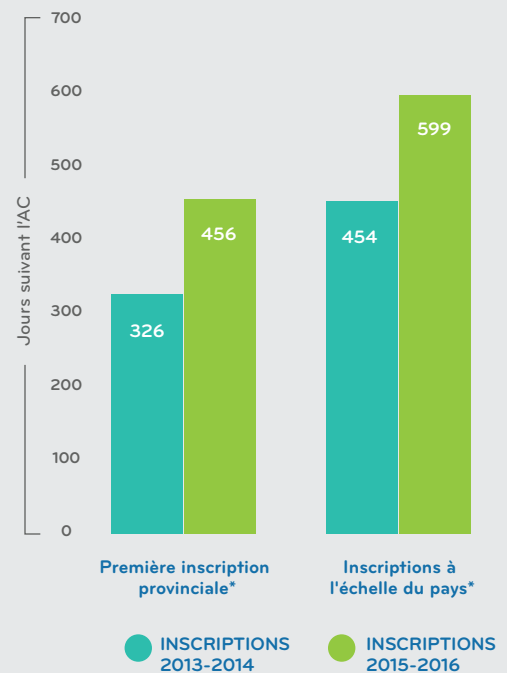
60 % des médicaments anticancéreux ne se rendent pas aux patients à l'échelle canadienne couverts par les régimes publics.

EFFETS D'UN PROCESSUS SUCCESSIF, MÉDICAMENTS ANTICANCÉREUX



Les temps d'attente ont augmenté pour les médicaments anticancéreux.

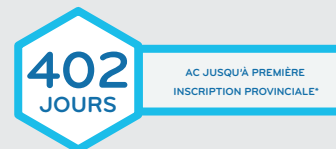
TEMPS ÉCOULÉ JUSQU'À INSCRIPTION DES MÉDICAMENTS ANTICANCÉREUX, 2015-2016 C. 2013-2014



Augmentation des délais postérieurs au PPEA pour les médicaments anticancéreux.

CONTRIBUTION AUX DÉLAIS JUSQU'À PREMIÈRE INSCRIPTION PROVINCIALE* POUR LES PRODUITS ANTICANCRÉUX, ACMTS C. APP ET RÉGIMES PROVINCIAUX***

INSCRIPTIONS 2013-2014



INSCRIPTIONS 2015-2016

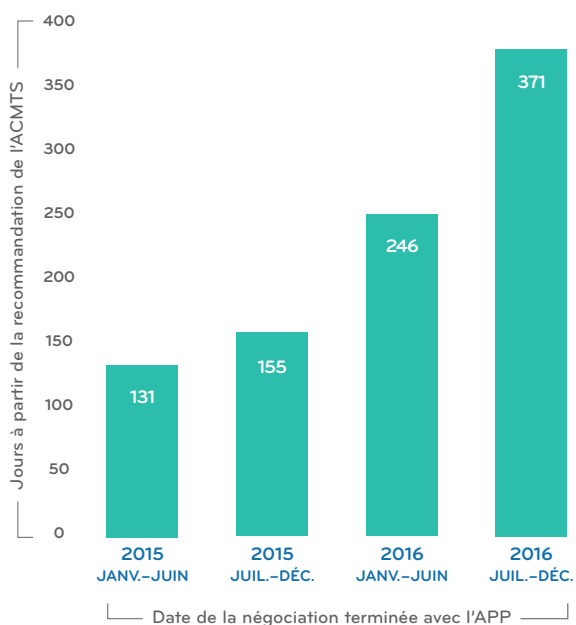


● TEMPS ENTRE L'AC JUSQU'À LA RECOMMANDATION DE L'ACMTS

● DURÉES DE LA NÉGOCIATION AVEC L'APP et DE LA DÉCISION PROVINCIALE D'INSCRIPTION

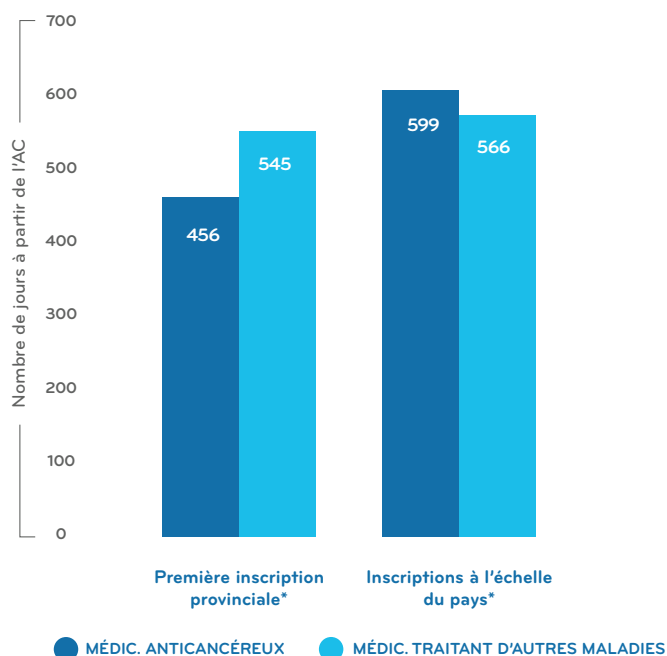
Durées des négociations avec l'APP pour les médicaments anticancéreux

DÉLAI TOTAL APP, MÉDICAMENTS ANTICANCRÉUX



Les médicaments anticancéreux prennent maintenant plus de temps que les médicaments traitant d'autres maladies à se rendre aux patients à l'échelle canadienne couverts par les régimes publics.

DÉLAIS POUR LES MÉDIC. ANTICANCRÉUX C. AUTRES MALADIES, 2015-2016



Évaluations de médicaments complétées par le PPEA, 2012-2016. Produits anticancéreux négociés avec l'APP, 2015-2016 (n = 18). L'APP avait mené à terme un total de 40 négociations sur les produits anticancéreux jusqu'en décembre 2016 (dont 18 ont été conclues entre 2015 et 2016). Les inscriptions à l'échelle du pays ont été définies et calculées comme représentant au moins 80 % des bénéficiaires couverts par les régimes publics. *Québec exclu (le Québec ne participe pas au processus du PPEA). ** Recommandations positives ou conditionnelles par le PPEA jusqu'à 2015, pour permettre de compléter les processus subséquents. † Six produits ont été inscrits malgré une recommandation négative de du PPEA ou « Ne pas négocier » de l'APP. *** Ré-évaluations exclues. Source : Analyse réalisée par Médicaments novateurs Canada. Données recueillies par IQVIA via la base de données des AC de Santé Canada, le site web de l'ACMTS, le site web de l'APP et les bases de données iMAM[®] et FAME d'IQVIA (provenant des sites web des régimes provinciaux d'assurance médicaments).